

MASTER DROIT

PARCOURS **Droit social
et relations sociales dans l'entreprise**

FORMATION EN
APPRENTISSAGE

Étudier
à **UP13**

OBJECTIFS

Le Master 2 Droit social et relations sociales dans l'entreprise est à visée professionnelle

L'intégralité de la formation se déroule en alternance (contrat d'apprentissage). Ainsi, ses objectifs sont :

- De parfaire les connaissances des apprentis en droit social et de les doter de connaissances pratiques et techniques pour appréhender au mieux l'environnement professionnel
- D'offrir aux apprentis des mises en situation concrètes de travail pour développer leurs aptitudes d'analyse et de résolution des problèmes
- Transmettre aux apprentis des connaissances et des compétences pointes sur des domaines sensibles et évolutifs

COMPÉTENCES VISÉES

La formation a pour but d'apporter aux apprentis les compétences requises pour l'exercice des métiers du droit social et des ressources humaines en entreprise et notamment :

- **Rédiger différents documents** comme des notes internes ou des contrats de travail (CDD, maîtrise des clauses insérées dans les contrats)
- **Savoir donner des consultations**
- **Exposer oralement** et analyser des problèmes de droit
- **Mener des négociations** et conduire des réunions
- **Gérer des conflits**

POURSUITE D'ÉTUDES / INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

- **Juriste en droit social**
- **Responsable des ressources Humaines**
- **Consultant en Droit Social**
- **Chargé de mission en droit social**
- **Directeur des relations sociales**
- **Responsable des relations sociales**

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation en apprentissage se déroule sur une année civile (de mi-septembre à la même date de l'année suivante). L'apprenti est présent en entreprise trois jours par semaine (lundi, mardi et mercredi) et à l'université deux jours par semaine (jeudi et vendredi). Plusieurs périodes en immersion totale en entreprise sont prévues : deux périodes de quinze jours pendant l'année universitaire puis une période de deux mois pendant l'été. La présence en entreprise ainsi qu'à l'ensemble des cours dispensés est obligatoire. La formation donne lieu à la rédaction d'un rapport d'apprentissage accompagné d'une soutenance orale.



Master 2^{ème} année

SEMESTRE 1

Unité 11 (3 ECTS)

Rupture du contrat de travail (3 ECTS)

Unité 12 (5 ECTS)

Licenciements économiques collectifs
(aspects collectifs) (3 ECTS)

Restructurations et statut collectif (2 ECTS)

Unité 13 (6 ECTS)

Santé et sécurité au travail (3 ECTS)

Formation professionnelle (3 ECTS)

Unité 14 (6 ECTS)

Durée du travail (2 ECTS)

Rémunération (2 ECTS)

Gestion des ressources humaines I (2 ECTS)

Unité 15 (2 ECTS)

Anglais (2 ECTS)

Unité 16 (2 ECTS)

Bureautique (2 ECTS)

Unité 17 (6 ECTS)

Méthodologie et retour d'expérience (6 ECTS)

SEMESTRE 2

Unité 18 (8 ECTS)

Négociation collective (droit et pratique) (4 ECTS)

Gestion des ressources humaines II (2 ECTS)

Pouvoir de l'employeur, droits et libertés
des salariés (2 ECTS)

Unité 19 (6 ECTS)

Droit public au travail (2 ECTS)

Droit syndical (2 ECTS)

Mobilité internationale (2 ECTS)

Unité 20 (4 ECTS)

Contentieux social (2 ECTS)

Nouvelles technologies et droit du travail (2 ECTS)

Unité 21 (5 ECTS)

Introduction à la sociologie des organisations (2 ECTS)

Introduction à la psychodynamique
et à la psychopathologie du travail (2 ECTS)

Comptabilité (1 ECTS)

Unité 22 (2 ECTS)

Anglais (2 ECTS)

Unité 23 (5 ECTS)

Méthodologie et retour d'expérience (5 ECTS)

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants titulaires d'un Master 1 Droit social ou équivalent (parcours comprenant les fondamentaux du droit du travail).

La procédure de recrutement se compose d'un examen sur dossier (parcours et/ou professionnel, résultats en droit social et motivation). Un entretien pourra éventuellement être proposé aux candidats si nécessaire.

informations
inscriptions

<https://candidature.univ-paris13.fr/WebCieII2>

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vie étudiante, frais d'inscription, ... : www.univ-paris13.fr

CONTACTS ET ACCÈS

Responsables de la formation : Nathalie FERRÉ et Magali ROUSSEL

Secrétariat pédagogique :

Bureau H 210 / 01 49 40 44 10/ m2rse_appr.dsps@univ-paris13.fr

Relations entreprises :

Bureau H 213 / 01 49 40 39 98 / insertion-pro.dsps@univ-paris13.fr

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant)

Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11

Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38

www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)

www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne

Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse

01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

UFR de Droit Sciences Politiques et Sociales

VENIR À PARIS 13 : CAMPUS DE VILLETANEUSE / 99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

Voiture, à partir de Paris : Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-

Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.341262599999364

Transports en commun :

Depuis Paris : Train ligne H – Toutes les lignes départ Gare du Nord directions Persant Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise – arrêt Epinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction le Bourget, arrêt Villetaneuse-Université, soit le Bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) : prendre le T8, terminus Villetaneuse Université.